

Edito

11 fois le 49.3, combien de fois dans la rue ?

"Nous ne lâcherons rien, à commencer par notre exigence de retrait de cette réforme des retraites !"

La première prise de parole de **Sophie Binet**, notre nouvelle secrétaire générale, nous va bien. Elle souhaite une CGT plus que jamais « unie et combative », tournée vers la mobilisation.

C'est aussi notre ambition. L'élection de cette militante féministe nous semble une excellente nouvelle pour la CGT et le mouvement syndical dans son ensemble.

La réforme des retraites nous occupe tous. Mais nous n'oublions pas nos combats à la Région : outil de dotation, paie des contractuels, lutte contre l'inflation... Là non plus, nous ne lâcherons rien.

Le syndicat est ce que nous en faisons tous, nous qui le composons. Il démontre chaque jour qu'il est le meilleur rempart contre toute résignation et l'arbitraire des pouvoirs.



On est pas là pour se faire jouer de la trompette

Contractuels :

300 euros à la fin du mois.

« Mais on arrive pas à faire mieux » !

Des collègues contractuels nous ont interpellé sur le montant de leur paie du mois de février : parfois 300 à 400 euros. Malgré la détresse financière, l'administration peine à trouver une solution.

Les contrats courts, renouvelés juste avant les vacances de février et après, n'ont pas été pris en compte sur la paie de février. Résultat : certains agents contractuels se sont retrouvés dans des situations financières dramatiques avec 300 ou 400 € de paie à la fin du mois.

Nous avons alerté le dialogue social dès le 1^{er} mars en demandant la mise en place, au plus vite, d'une procédure d'acompte pour régler, une fois pour toutes, ce problème qui est récurrent.

Lors du CST du 6 mars à Poitiers, nous sommes intervenus sur ce sujet en insistant sur l'urgence de la situation. Les élus, surpris de ces situations qu'ils ignoraient, ont demandé aux RH de mettre en place ces paies acompte rapidement. Puis, nous avons relancé et relancé, rappelant la situation dans chaque groupe de travail. Mais l'administration est à la recherche d'une solution "pérenne" nous dit-on. Et nos collègues contractuels aimeraient bien pouvoir vivre de façon pérenne ! Pire, les collègues n'arrivent même pas à avoir leur attestation Pôle emploi et leur contrat pour obtenir une avance de Pôle emploi.

Peut-être les RH pourraient-elles demander un échange de bonnes pratiques au Pôle emploi ?

P. 2 → Outil de dotation, il revient et il veut faire mal !

→ Des réorganisations en chaîne !

P. 3 → Agir contre l'inflation.

→ La mauvaise surprise de la MGEN.

→ Ratios d'avancement, un air de déjà vu.

Des réorganisations en chaîne !

Direction de l'orientation,
direction de la construction...

A chaque CST (comité social territorial), les projets de réorganisations nous sont présentés bien ficelés, toujours avec un paragraphe sur la concertation des collègues, forcément très complètes et acceptées par tous. Mais le ressenti des collègues « concertés » est loin, parfois très loin de la réalité présentée sur le papier : sentiment d'avoir assisté à des réunions où seuls les chefs parlent vraiment et font « de la pédagogie » pour expliquer aux agents ce qui sera le mieux pour eux.

C'est pourquoi nous essayons toujours de faire apparaître la réalité vécue par les collègues derrière les organigrammes et que nous nous abstenons systématiquement sur ces dossiers sans marges de manoeuvre.

**Vous allez être bientôt réorganisés ?
Contactez-nous !**

Les élus du CST sont là pour vous faire entendre.

OUTIL DE DOTATION

Il revient et il veut faire mal !



Des conditions de travail "plus que confortables" pour les agents des lycées

Vous vous souvenez que l'outil de dotation avait été suspendu à la suite de la prise de position de l'inter-syndicale en juin dernier ? Le logiciel qui aime supprimer les postes avait annoncé la suppression de 7 à 8 postes au lycée Auguste Renoir de Limoges. On avait réussi à se mobiliser pour tout arrêter.

Depuis, un groupe de travail a été recréé. Il visait à trouver un accord pour améliorer les procédures de remplacements, mais aussi revoir de façon plus juste le calcul des surfaces qui donnent lieu aux attributions de postes et renforcer les effectifs de titulaires remplaçants. Face à l'administration, nous avons mis en avant toutes les réalités du terrain pour faire entrer dans les calculs ce qui n'y figurait pas.

PLUS QUE CONFORTABLES ?

Et nous faisons aussi valoir qu'il ne serait pas du tout choquant d'avoir des dotations « plus que confortables » pour exercer nos missions dans les lycées. C'est ce qu'on nous avait renvoyé lorsque nous avons mis le problème sur la table. Les dotations dans les lycées seraient « plus que confortables ». Cela n'a certainement rien à voir avec le taux d'arrêts maladie et les TMS !

Quatre groupes de travail ont eu lieu. En décembre, nous étions optimistes. Une avancée semblait se faire avec le

renforcement des effectifs de titulaires remplaçants, des pondérations prenant en compte les temps de formation, les décharges syndicales et les restrictions médicales. Les engagements n'étaient pas fermes pour autant.

DOUCHE FROIDE !

Le dernier de ces groupes de travail le 24 février 2023 a été une douche froide : pas de révision des dialogues déjà faits, pas de créations de postes ; un choix politique assumé. Cerise sur le gâteau : les dialogues de dotations doivent redémarrer fin avril sur les 34 établissements restant sans aucune modification de l'outil de 2022 ! Très vraisemblablement certains établissements vont souffrir !

Une seule annonce a été faite : 18 postes de titulaires remplaçants qui avaient été supprimés vont être recréés sur 2 ans. Mais l'administration, un peu cachottière, s'était bien gardée de dire qu'elle avait supprimé ces postes. Vu les taux de remplacements un peu misérables et la difficulté à trouver des contractuels, c'est bien la moindre des choses. Alors, merci qui ? Merci Patron !!

Pour tout le reste on nous renvoie en 2024 « Back to the future ». Encore de bonnes raisons pour s'organiser et pour se mobiliser, car on n'en restera pas là !

Agir contre l'inflation

Même si le gouvernement refuse d'augmenter le point d'indice ou d'indexer les salaires sur l'inflation, la collectivité doit prendre ses responsabilités et réagir.

Nous avons demandé lors du comité social territorial la révision des participations de la Région. Alors que l'inflation galope et que notre pouvoir d'achat se réduit, l'administration doit prendre sa part.

Elle refuse de toucher au régime indemnitaire au motif qu'il serait déjà trop haut (!!), mais elle a d'autres leviers d'action : les chèques restaurants (elle pourrait prendre 6,50€), la participation à l'Arena (toujours plus d'adhérents et moins de participation Région), revoir totale-

ment les prestations sociales, aujourd'hui décorrélées de la réalité. Dès que cela sera possible, nous demanderons une modulation selon le quotient familial pour plus d'équité.

Le quotient familial prend en compte le salaire et les enfants à charge. L'administration semblait assez ouverte. Des discussions devraient s'ouvrir bientôt.

Sur tous ces sujets, comptez sur nous pour vous tenir très vite au courant !



Consternation des organisations syndicales à l'annonce des ratios d'avancement 2023

Ratios d'avancement, un air de déjà vu

Comme chaque année, l'austérité budgétaire prime sur la carrière des agents.

Comme chaque année, les syndicats demandent que 100% des promouvables soient promus. Comme chaque année, l'administration refuse. Jusqu'en 2019, 50% des promouvables bénéficiaient de leur promotion.

A cette date, « pour contenir la dérive financière », les ratios sont passés à 30%.

La mauvaise surprise de la MGEN

Vous aviez vu passer l'augmentation de 8% de la mutuelle en janvier ? Non ? C'est normal, personne ne nous en a parlé.

Et comme une bonne surprise ne vient jamais seule, au 1^{er} mai, ce sera 6% de plus. Au total plus de 14% et ce n'est sans doute pas fini.

D'après les responsables de la mutuelle, la faute en reviendrait principalement au 100% santé mis en place par le gouvernement. Mais l'augmentation moyenne de la MGEN est « seulement » de 5,1% pour le reste des adhérents. Alors la note paraît bien lourde pour les agents de la Région !

Nous, on se dit que ce n'est pas aux agents de subir une telle augmentation et sans doute même pas à la collectivité !

Heureusement, Sandrine Derville, vice-présidente en charge des finances et de l'administration, s'est engagée à revoir la participation de la Région, notamment sur la prévoyance. Mais les discussions futures avec la mutuelle s'annoncent serrées. Nous demanderons à la fois le maintien des prestations et le maintien des coûts.

Le coût de l'avancement de grade pour la collectivité est à 525 000 euros en 2023. Sur un budget total de 3.5 milliards d'euros, l'effort à faire ne semble pas démesuré.

L'austérité salariale est toujours une affaire de choix politique.

Quoi de neuf à la CGT ?

Des élections professionnelles à la mobilisation contre la réforme des retraites, votre syndicat dans les instances et sur le terrain

Depuis les élections de décembre, nous avons constitué une équipe renouvelée dans toutes les instances de la Région. Le comité technique a laissé la place au comité social territorial et le comité hygiène sécurité conditions de travail (CHSCT) est devenu la formation spécialisée santé sécurité conditions de travail (F3SCT).

Depuis janvier, les groupes de travail convoqués par l'administration se succèdent à un rythme effréné : comité de dialogue social, dialogue de dotation, règles d'attribution des chèques déjeuners, qualité de vie au travail, règlement du temps de travail, mutuelle... sans compter les instances qui se sont déjà réunies 3 fois. Il faut ajouter à

cette activité notre travail de terrain avec la défense des cas individuels et les rendez-vous réguliers auprès de l'administration pour assister les collègues.

Avec notre voix propre et revendicative nous défendons les droits des agents de la Région, avec une attention particulière pour tous ceux qui ont les métiers les plus éprouvants.

A ce jour, l'administration remplit bien les agendas... mais les résultats se font encore attendre.

La lutte contre la réforme des retraites nous occupe un peu également, dans les lycées et sur les sièges.



Une permanence syndicale au local CGT : venez nous rencontrer, on est bien coiffés !

Faites-vous assister par l'un de vos élus syndical !

On le rappelle, mais c'est FONDAMENTAL. Ne vous rendez pas à une convocation de l'administration qui pourrait avoir une incidence sur votre carrière ou vos conditions de travail, sans vous faire assister.

La présence d'un représentant du personnel va vous permettre de ne pas subir ce qu'on vous dit. Comme, par exemple, lors de l'entretien d'évaluation. La RH vous propose des médiations avec vos n+1 ou n+2. De notre point de vue, le recours à la RH ne fera pas tampon comme les organisations syndicales pourront le faire.

Nous sommes là, élus, pour vous assister. La situation globale de tous les agents sera améliorée de ce recours.

Adhérez à la CGT !!

Adhérer à la CGT, c'est faire partie d'un collectif et montrer sa détermination à se battre pour un monde meilleur. En nous rejoignant, vous disposerez des moyens pour vous informer et vous défendre au quotidien. On vous attend !

Vous souhaitez trouver les contacts de vos représentants aux instances, nous contacter ou adhérer ?

Toutes les infos sur notre site : www.cgtna.fr



Abonnez-vous à notre compte Facebook :
www.facebook.com/CGTCRNouvelleAquitaine